

**Sujet :** [INTERNET] Pôle crématorium animale

**De :** André TALARMIN

**Date :** 28/12/2022 18:20

**Pour :** "pref-consultation@finistere.gouv.fr" <pref-consultation@finistere.gouv.fr>

42

J'ai l'honneur de vous faire part que ce dossier à été étudié par le bureau de CCPI qui a émis un avis favorable pour la construction d'un crématorium animalier sur la zone communautaire de Milizac au lieu-dit de Kerhuel

Les élus en relation avec les associations ont trouvé ce projet intéressant

Par cette attestation nous souhaitons que ce projet se réalise. Ce projet a été présenté à la population, à mon avis avait fait l'unanimité

Certifié sincère et véritable

Le président Andre Talarmin

Envoyé à partir de [Outlook pour Android](#)